

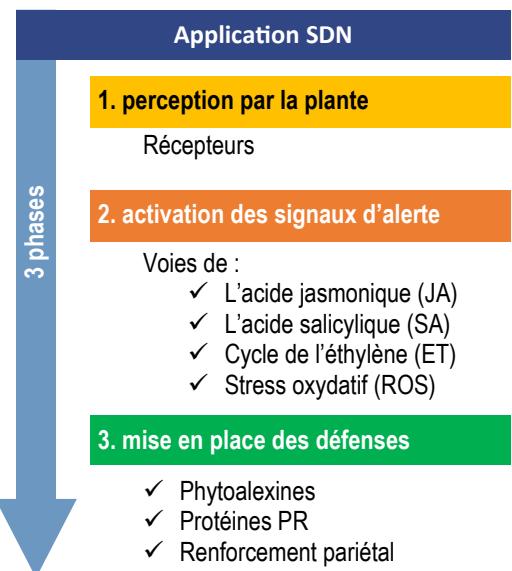
Biocontrôle concombres & courgettes

Romeo[®], stimulateur des défenses naturelles utilisable en Agriculture Biologique⁽¹⁾ contre l'oïdium

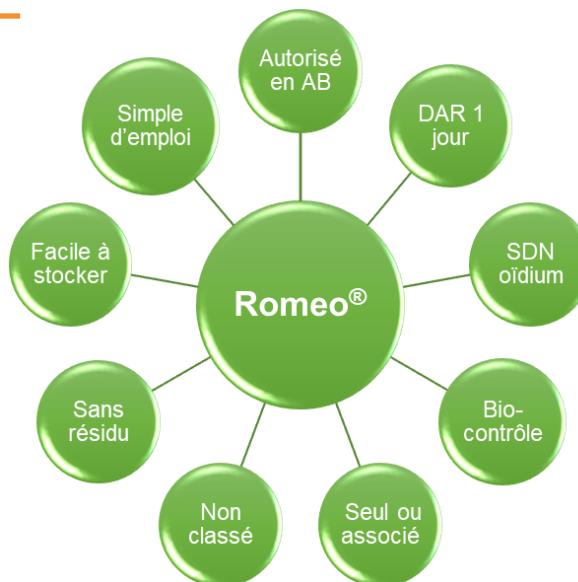
⁽¹⁾conformément au règlement CE n° 834/2007

Romeo[®] : stimulateur des défenses naturelles, comment ça marche ?

- Stimulateur des défenses naturelles des plantes (SDN) : substance ou micro-organisme vivant non pathogène qui, appliqué sur une plante, est capable de promouvoir un état de résistance significativement plus élevé par rapport à une plante non traitée, face à des stress biotiques.
- Un Stimulateur des défenses naturelles des plantes peut être :
 - « inducteur » : le produit à lui seul déclenche une surexpression des systèmes de défense.
 - « potentialisateur » : le produit augmente l'intensité des défenses initiées par l'attaque d'un bioagresseur.
- Romeo[®] est un SDN de type inducteur, avec pleine activation des défenses au bout de 24 heures.
- **Les plantes traitées vont activer des mécanismes de défense et vont être ainsi moins sensibles aux attaques d'oïdium.**

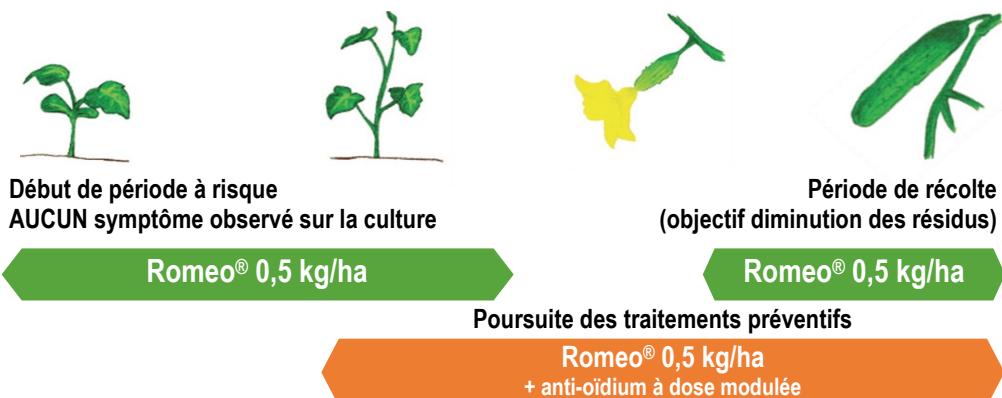


Romeo[®] : ses atouts



Romeo® : préconisations d'emploi

- Solution adaptée à un **contexte maladie faible à modéré** :
 - **Application préventive** uniquement
 - **Soigner la qualité de pulvérisation** pour une répartition homogène sur l'ensemble de la végétation à protéger
 - Pour maintenir une activation des gènes de résistance, un **renouvellement** de l'application est recommandé à **intervalle de 7 jours**.
- Romeo® s'intègre en préventif dans un programme avec d'autres partenaires anti-oïdium. Positionnement à adapter en fonction de la pression de maladie pressentie et des objectifs de production visés (limitation du nombre de résidus...).



Consignes de mise en œuvre

- ✓ Retirer le tamis de la cuve du pulvérisateur.
- ✓ Remplir la cuve du pulvérisateur avec environ les 3/4 du volume d'eau à appliquer.
- ✓ Mettre l'agitation en marche. Verser la quantité de Romeo® nécessaire. Assurez-vous que le produit est bien dissous.
- ✓ Dans le cadre d'une application en mélange, Roméo® (formulation WP) doit être incorporé en premier dans la cuve du pulvérisateur (sauf en cas de mélange avec un WG).
- ✓ Replacez le tamis sur la cuve.
- ✓ Terminer le remplissage de la cuve avec le volume d'eau nécessaire pour atteindre la concentration finale. Maintenir une agitation complète tout au long du mélange et jusqu'à la



Fiche d'identité

| | |
|-------------------------------|--|
| Marque déposée Agrauxine | Roméo® |
| AMM | n° 2170654 |
| Composition | 94,1% Cerevisane (paroi de levure <i>Saccharomyces cerevisiae</i> souche LAS117) |
| Formulation | Poudre mouillable (WP) |
| Usages | Concombre et courgettes : stimulateur de défenses naturelles |
| Dose autorisée | 0,5 kg/ha, intervalle minimum de 7 jours entre 2 applications |
| Période d'emploi autorisée | De BBCH 12 (2 feuilles étalées) à BBCH 89 (maturation complète des fruits) |
| Nombre maximum d'applications | 8 applications par saison |
| Délai avant récolte | 1 jour |
| Distance aux points d'eau | 5 mètres |
| Délai de rentrée | 8 h sous abri. Non pertinent en plein champ. |

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166).

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 721ALFE0320SUD - Mars 2020.

Romeo® : non classé. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement